



Agriculture ISNAR : mission accomplie

Les ateliers thématiques sont pour les Assemblées générales du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles ce que l'arôme sert aux repas. La définition d'une feuille de route sur la biotechnologie et les politiques et législations relatives aux ressources génétiques ont agrémenté les débats de la cinquième du genre, tenue du 13 au 16 avril 2004, à Brazzaville. Auparavant, la restructuration de l'International Service for National Agricultural Research (ISNAR) a été présentée.

LES PARTICIPANTS SURTOUT AFRICAINS à la cinquième Assemblée générale du Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004, ont dû éprouver un pincement au cœur quand le docteur Jacques Ekebil, directeur général par intérim de l'International Service for National Agricultural Research (ISNAR), a pris la parole pour annoncer la disparition prochaine de ce dernier sous forme d'institution et sa renaissance sous forme de programme, et ceci, après tant de fructueuses années de présence en Afrique.

Cette restructuration de l'institution consistera à la dissoudre en tant qu'institution indépendante au sein du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) pour en faire un programme identifiable de l'International Food Policy Research Institute (IFPRI). C'est la raison pour laquelle elle est en voie de délocalisation de Wageningen, aux Pays-Bas, à Addis-Abeba.

Cependant, son mandat international n'en sera pas pour autant modifié, même si, par ailleurs, l'Afrique au Sud du Sahara sera une de ses priorités. Dr Ekebil n'a donc pas pu s'empêcher de lancer un vibrant appel aux Organisations régionales, sous-régionales et nationales de recherche agricole d'Afrique pour garantir l'application de ces mesures et faire en sorte que ce nouveau programme réponde parfaitement à leurs besoins. La première action d'envergure du nouveau programme sera d'animer le prochain atelier thématique sur le renforcement des SNRA des pays en post-conflit armé.

Contact : Paco Sérémé
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : paco.sereme@coraf.org
Internet : www.coraf.org

Ressources génétiques : que faire ?

AUJOURD'HUI, LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES sont sur toutes les lèvres, très probablement parce que leur existence future est franchement hypothétique. Toutes les

pistes sont explorées, y compris les politiques et législations, afin que les trouvailles, mises les unes avec les autres, sauvent et préservent le « peu » qu'il en reste. C'est à cette contribution que travaille le Conseil Ouest et Centre africain pour la recherche et le développement agricoles, en donnant la parole au docteur Kwesi Atta-krahrah, directeur général de l'International Plant Genetic Resources Institute (IPGRI) et à d'autres spécialistes constitués pour la circonstance en un groupe de travail. C'était à l'occasion de sa cinquième Assemblée générale, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004.

Ainsi, il ressort de cette « confrontation » que les chercheurs sont faiblement impliqués dans la formulation et la conduite des politiques et législations en matière de ressources génétiques, les conventions, telles la Convention sur la diversité biologique (CBD), l'International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture (ITPGRFA), intéressant plusieurs départements ministériels, sont faiblement coordonnées, les experts ne sont pas installés dans les meilleures conditions de travail d'équipe permettant l'harmonisation des points de vue et le partage des informations ou connaissances. Pour remédier à cela, une kirielle de recommandations sont formulées : renforcer la sensibilisation de toutes les parties prenantes à la conservation et à l'utilisation de ces ressources, élaborer avec tous les partenaires un Plan stratégique, soutenir les droits des producteurs dans le partage des bénéfices tirés de l'utilisation de ces ressources, identifier des points focaux nationaux pour chaque convention, évaluer les différentes conventions dans chaque pays, mettre en place un comité interministériel de gestion pour faire jouer aux SNRA le rôle de facilitateur, de coordonnateur et de proacteur en matière de gestion. De



attendu du CORAF/WECARD la formation des animateurs des points focaux nationaux en gestion des ressources génétiques, l'organisation d'ateliers, la documentation des informations et des expériences existantes, la prise en compte des projets de recherche favorisant une meilleure prise des décisions dans le Fonds compétitif régional, l'utilisation des experts des réseaux avancés pour assister les SNRA les moins avancés, l'harmonisation des réglementations, l'assumption du rôle de plaidoyer auprès des décideurs politiques à l'échelle nationale et sous-régionale, notamment pour la ratification pressante du traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture, le développement d'une politique sous-régionale. Enfin, on l'exhorte à s'associer aux initiatives en cours, tels le Plan d'action global, l'Initiatives sur les politiques en gestion des ressources génétiques, le fonds fiduciaire sur la diversité des cultures — sept pays manquant à l'appel pour sa ratification — et l'Initiative sur la conservation et la gestion de la biodiversité.

la circonstance en un groupe de travail. C'était à l'occasion de sa cinquième Assemblée générale, tenue à Brazzaville, du 13 au 16 avril 2004. Comme il fallait s'y attendre pour une question aussi brûlante d'actualité, beaucoup de questions ont fusé de l'assistance : les attentes du public, les biotechnologies végétales, la bio-sécurité, la communication et la sensibilisation, les autres initiatives, etc. Les clarifications ayant été apportées, les participants ont recommandé que les politiques soient fortement impliqués dans le processus de planification, les biotechnologies animales prises en compte au niveau des préoccupations régionales, le

Conseil Ouest et Centre africain s'inspire des autres expériences comme celles de l'ASARECA, les SNRA représentés dans les foras, le transfert de technologies et l'implication du Secteur privé mis en avant, le Conseil Ouest et Centre africain initie une communication plus efficiente sur la question en direction de ses principaux acteurs agricoles.

Contact : Dady Demby
CORAF/WECARD, BP 48 Dakar RP
CP 18523, Sénégal
Tél. : (221) 825 96 18
Fax : (221) 825 55 69
E-mail : dady.demby@coraf.org
Internet : www.coraf.org

